LE GUIDE DES FORMATIONS 2025-2026

formations

Retrouvez dans le guide 2025-2026 l'ensemble de l'offre de formation de la Fédération Française de Karaté destinée à ses licenciés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK

Dernière modification : 10/09/2025

le sommaire

La présentation p.4

L'offre de formation p.5

Le titre à finalité professionnelle p.6
Titre à finalité professionnelle (1/2) p.7
Titre à finalité professionnelle (2/2) p.8

Les diplômes fédéraux p.9
Attestation Fédérale d'Assistant p.10
Diplôme d'Animateur Fédéral p.11
Diplôme d'Instructeur Fédéral p.12
Certificat Body Karaté p.13

Les formations continues p.14
Prescriptions médicale sur ordonnance (1/2) p.16
Prescriptions médicale sur ordonnance (2/2) p.17
Accueillir un pratiquant en situation de handicap p.18
Encadrer un public senior dans son club p.19
Organiser la préparation physique du compétiteur p.20
Intégrer la dimension mentale dans l'entraînement p.21
Optimiser l'entraînement pour la compétition p.22
Développer la posture du coach en compétition p.23
Section baby karaté et disciplines associées p.24
Optimiser la pédagogie pour les enfants p.25
Interventions en milieu scolaire p.26
Développer la pratique féminine au sein du club p.27

La formation des dirigeants p.28

Les diplômes d'État p.30

Les infos utiles p.31

la présentation

LE SERVICE NATIONAL DE FORMATION

Le Service National de Formation de la Fédération Française de Karaté est chargé de définir, mettre en œuvre et promouvoir une offre globale de formation sur l'ensemble du territoire, répondant aux besoins des licenciés.

Il est en lien perpétuel avec les écoles départementales de formation et les ligues régionales afin de développer une complémentarité de l'offre de formation sur le territoire, mettant en œuvre un panel de formations allant des diplômes et certificats fédéraux aux diplômes professionnels.

Il est compétent pour mettre en œuvre toutes les formations de la fédération. Il développe et met à disposition de son réseau des contenus pédagogiques dans l'ensemble des formations organisées par les ligues ou les comités.

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification **QUALIOPI** a été délivrée à la FFK au titre des catégories : Actions de formation et Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

SES MISSIONS

Il définit le contenu et les méthodes de formation et de perfectionnement des assistants, animateurs, instructeurs, professeurs et formateurs fédéraux.

Il assure une uniformité dans les contenus des diplômes fédéraux sur l'ensemble du territoire.

Il accompagne les comités départementaux et les ligues régionales dans le déploiement de l'offre de formation fédérale.

Il contrôle la délivrance des attestations, diplômes et cartes permettant l'enseignement et l'encadrement du karaté, du wushu et des disciplines associées.

SON ORGANIGRAMME

Rafik HEDDID
Responsable formation et emploi
rheddid@ffkarate.fr

Nicolas BOULASSY
Conseiller Technique Fédéral
Référent VAE et pédagogie
nboulassy@ffkarate.fr

Mohamed AJOUZ
Conseiller formation
Référent PSH
majouz@ffkarate.fr

Manon YIANNAKIS
Assistante formation en alternance
myiannakis@ffkarate.fr

CONTACT

Secrétariat administratif
01 41 17 48 30
formation@ffkarate.fr

l'offre de formation

Le Service National de Formation organise, garantit et déploie une offre de formation globale en vue de l'obtention des diplômes d'enseignants. Retrouvez l'offre de formation détaillée dans les pages suivantes.

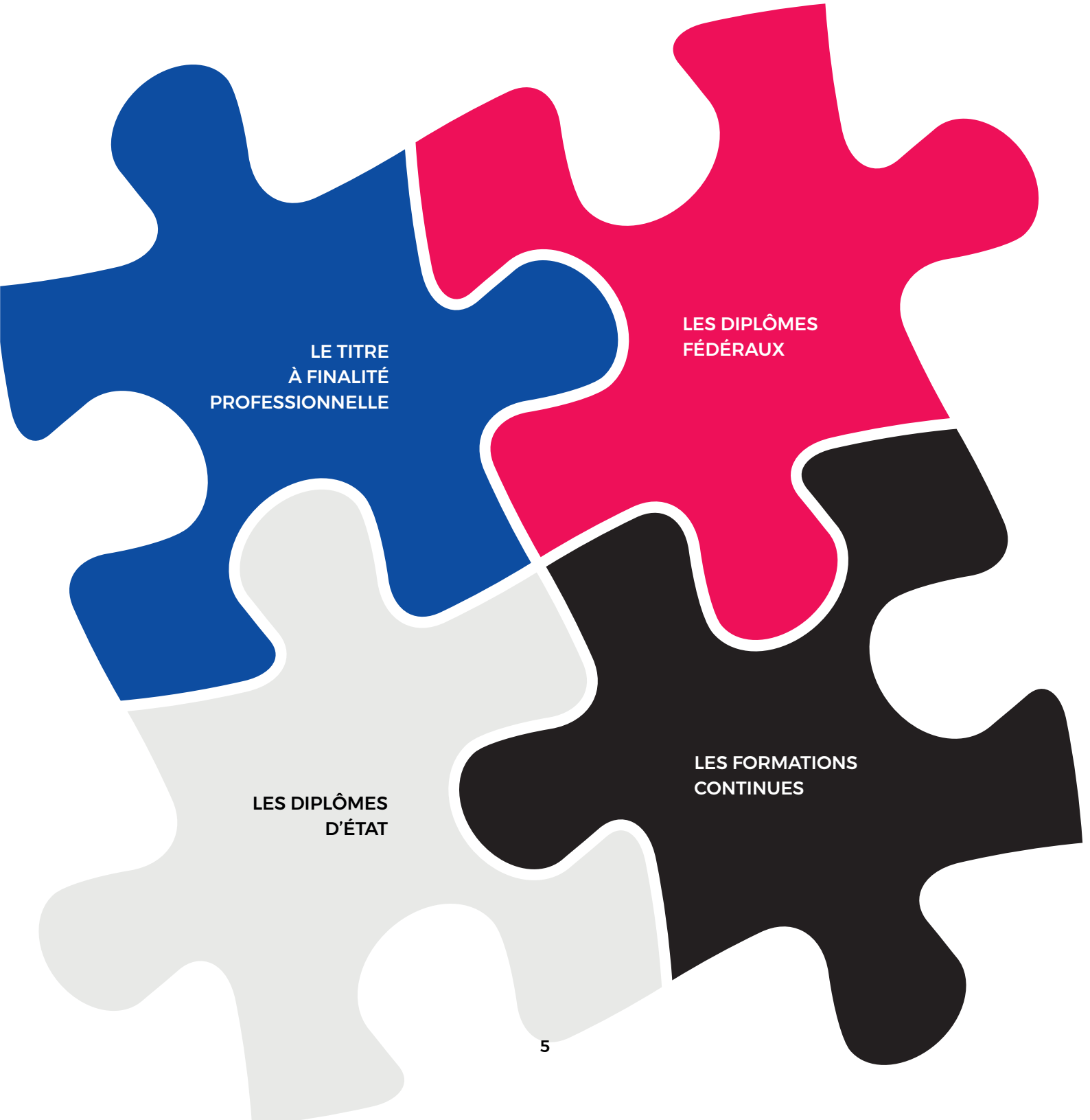

le titre à finalité professionnelle

Cette formation de la FFK permet à son titulaire d'intervenir au premier niveau d'autonomie pédagogique contre rémunération.

Son objectif est d'amener une qualité d'enseignement et de reconnaissance dans les interventions pour améliorer le développement de la pratique et transmettre une technicité indispensable tout en garantissant des conditions de pratique sécuritaire aux pratiquants dans l'environnement concerné.

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK

TFP TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Moniteur Professionnel de karaté, wushu et disciplines associées

Diplôme professionnel de niveau 3 - Fiche RNCP n°40597

Le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) Karaté, Wushu et Disciplines Associées permet à son titulaire d'intervenir au premier niveau d'autonomie pédagogique contre rémunération en adéquation avec le niveau du public visé.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Animateurs/instructeurs investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération.

*Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : **majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif et pédagogique dans les structures affiliées à la Fédération Française de Karaté (FFK) ;
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans les structures affiliées à la FFK ;
- Aider au développement des structures dans la pluralité des disciplines ;
- Préparer et accompagner des pratiquants jusqu'en compétition de niveau régional.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 2e Dan ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

MODALITÉS D'ACCÈS

Convention/contrat. 40 places par session :

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des tests de sélections organisés en amont de la formation en visioconférence. Le dossier d'inscription est à télécharger et à déposer sur sikada : ***sikada.fr/SiKadaIns***

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle. La VAE est l'une des voies d'accès aux certifications professionnelles. Rapprochez-vous de notre référent VAE pour étudier les possibilités d'accès : ***nboulassy@ffkarate.fr***

DATES ET LIEUX

Pour les titulaires du DIF :

Session n°1 Zone Nord :
- Test de sélection : 15 & 16 novembre 2025 (visio)
- Module 1 : 23, 24 & 25 janvier 2026 à la FFK
- Module 2 : 13, 14 & 15 février 2026 au CREPS IDF
- Certifications : 4 & 5 avril 2026 au CREPS IDF
- Date limite d'inscription : 1er novembre 2025

Session n°2 Zone Nord :
- Test de sélection : Samedi 21 mars 2026 en visio
- Module 1 : 24, 25 & 26 avril 2026 à la FFK
- Module 2 : 5, 6 & 7 juin 2026 au CREPS IDF
- Certifications : 4 & 5 juillet 2026 au CREPS IDF
- Date limite d'inscription : 1er mars 2026

Session n°1 Zone Sud :
- Test de sélection : Samedi 13 décembre (visio)
- Module 1 : 6, 7 & 8 mars 2026 au CNE
- Module 2 : 10 , 11 & 12 avril 2026 au CNE
- Certifications : 27 & 28 juin 2026 au CNE
- Date limite d'inscription : 1er mars 2026

Session n°2 Zone Sud :
- Test de sélection : Samedi 21 mars en visio
- Module 1 : 8, 9 & 10 mai 2026 au CNE
- Module 2 : 19, 20 & 21 juin 2026 au CNE
- Certifications : 4 & 5 juillet 2026 au CNE
- Date limite d'inscription : 1er mars 2026

Pour les non-titulaires du DIF :

Session anticipée :
- Tests de sélection : 17 novembre à la FFK
- Date limite d'inscription : 1er novembre 2025

Les non-titulaires du DIF doivent impérativement participer à cette session anticipée avant de s'inscrire à l'une des 4 sessions listées ci-dessus.

FORMATEURS

- Formateurs de la Fédération
- Cadres d'État
- Intervenants extérieurs

TARIFS

Frais de formation :
- Pour les titulaires du DIF : 850€
- Pour les non-titulaires du DIF : 1500€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Financement **:** possibilité de financement par l'OPCO et/ou le CPF et France Travail.

TFP

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Moniteur Professionnel de karaté, wushu et disciplines associées

Diplôme professionnel de niveau 3 - Fiche RNCP n°36977

Les débouchés et suites de parcours possibles :

Le détenteur du TFP pourra exercer son activité principalement dans le cadre d'associations affiliées à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, de collectivités ou de structures du secteur marchand :

- Collectivités territoriales ;
- Associations sportives ;
- Associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- Organismes de vacances ;
- Structures d'animation périscolaire ;
- Milieux scolaires et universitaires ;
- Ecoles municipales des sports ;
- Comités d'entreprise ;
- Structures privées de loisirs ;
- Accueil collectif de mineurs ;
- Etablissements de santé ;
- Centres de prévention.

Il pourra ensuite poursuivre son parcours de formation en s'inscrivant au BPJEPS « Activité Physiques pour Tous » Mention « Karaté, Wushu & Disciplines Associées »

Le programme :

- Participer et communiquer pour développer son club et favoriser l'engagement des adhérents ;
- Connaitre le fonctionnement et la règlementation de sa structure et de la fédération ;
- Maîtriser les notions de responsabilité civile et pénale ;
- Concevoir un projet pédagogique pour différents publics ;
- Encadrer et animer un groupe en sécurité.

Les bloc de compétences :

- BC1 : Participer au fonctionnement et au développement d'une structure dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées intégré dans son environnement territorial.

- BC2 : Contribuer à l'organisation de projets s'inscrivant dans le projet de la structure dans le domaine d'activité du karaté, wushu et disciplines associées.

- BC3 : Concevoir et conduire en sécurité les activités dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées en sécurité.

> Le TFP est validé si l'intégralité des blocs de compétences sont validés. La validation partielle est possible depuis le réenregistrement du 30 avril 2025 (blocs par blocs)

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Rédaction d'un dossier portant sur le fonctionnement de la structure dans le domaine d'activité karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien ;

- Rédaction d'un dossier portant sur la mise en œuvre d'une action dans le cadre d'un projet de développement de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien.

- Présentation et conduite d'une séance d'initiation ou d'apprentissage, de préparation à l'obtention de la ceinture noire 1er Dan ou de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional de karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien ;

- Suivi de l'intégralité de la formation

La durée et les méthodes pédagogiques :

Pour les titulaires du DIF* :

110h (*85h d'allègement) de formation dont :
- 30h de préformation
- 40h de formation en présentiel
- 40h de formation en alternance/stage

Pour les non-titulaires du DIF :

195h de formation dont :
- 30h de préformation
- 125h de formation en présentiel
- 40h de formation en alternance/stage

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance/stage en structure.

CONTACTS

Service formations FFK
- formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Référent pédagogique et VAE
- Nicolas BOULASSY : nboulassy@ffkarate.fr

Référent handicap
- Mohamad AJOUZ : majouz@ffkarate.fr

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

les diplômes fédéraux

La Fédération propose plusieurs diplômes permettant à un licencié d'enseigner bénévolement au sein de son club de karaté ou de disciplines associées.

Elle délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de ces formations aux ligues régionales et comités départementaux.

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK

AFA ATTESTATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT

L'Attestation Fédérale d'Assistant (AFA) permet de donner une reconnaissance à un jeune intéressé par l'enseignement pour aider et assister un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de disciplines associées dans un club affilié FFK.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 14 ans et plus ;
- Assistants investis dans l'encadrement de la pratique.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Initier à l'enseignement, aider à encadrer des séances de karaté, wushu et disciplines associées ;
- Sensibiliser au fonctionnement du club ;
- Favoriser la préservation de la sécurité des pratiquants lors des séances.
- Permettre l'accès au dispositif « jeune coach ».

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 14 ans ;
- Être ceinture marron minimum ;
- Avoir 2 timbres de licences FFK dont la saison en cours ;
- Avoir une aurorisation parentale ;

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation : 30€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Enseignement et animation ;
- Environnement associatif et fédéral ;
- Participation à la vie fédérale et citoyenne.

La durée et les méthodes pédagogiques :

- 8h de formation en présentiel

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance en structure club.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluations formatives ;
- Suivi de l'intégralité de la formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.

DAF

DIPLÔME D'ANIMATEUR FÉDÉRAL

Le Diplôme d'animateur Fédéral (DAF) est un diplôme assez rapide à obtenir, il permet à son titulaire d'organiser des entraînements de façon bénévole au sein des clubs affiliés FFK et ainsi développer la pratique du karaté et des disciplines associées.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Assistants investis dans l'encadrement de la pratique.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Planifier des cours pour différents publics ;
- Assister le professeur principal lors des cours dans son club en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 1er Dan, Duan, Dang ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation : 100€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Concevoir et mettre en œuvre des exercices/séances ;
- Connaitre l'environnement associatif et fédéral ;
- Participer à des évènements fédéraux et citoyens (ex : compétitions, stage d'arbitrage/juges...)

La durée et les méthodes pédagogiques :

41h de formation dont :
- 12h de préformation
- 14h de formation en présentiel
- 15h de participation fédérale

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance en structure club.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Conception et animation d'une séance ;
- Questionnaires à Choix Multiples ;
- Suivi de l'intégralité de la formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.

DIF

DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

Le Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) est le niveau avancé de qualification pour l'enseignement bénévole du karaté et des disciplines associées, dans tout club affilié à la FFK.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Animateurs/instructeurs investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Titulaires de l'AFA et/ou du DAF.
- Le DIF est accessible, avec ou sans AFA et/ou DAF
- Le DIF permet l'acquisition de point de bonification de grades.
- Il permet également au coach A n'ayant pas les prérequis mais néanmoins engagé dans le processus de formation du DIF et participant au meeting et à la formation nationale des coaches d'être dispensé de la « participation fédérale » lors de la formation DIF.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Ouvrir un club ;
- Coordonner des projets sportives dans la vie de son club
- Accéder aux stages de formation continue ;
- Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants ;
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie ;
- Elargir son enseignement au-delà du club.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 1er Dan, Duan, Dang ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation :

- Pour les titulaires du DAF : 150€
- Pour les non-titulaires du DAF : 250€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Concevoir et mettre en œuvre des exercices et séances ;
- Planifier et programmer une saison sportive ;
- Prendre en compte la spécificité de différents publics ;
- Connaitre l'environnement fédéral et du club ;
- Participer à des évènements fédéraux (stages d'arbitre/juge, compétitions, ...).

La durée et les méthodes pédagogiques :

Pour les titulaires du DAF :

44h de formation dont :
- 14h en présentiel
- 30h en structure club

Pour les non-titulaires du DAF :

85h de formation dont :
- 12h de préformation
- 28h en présentiel
- 30h en structure club
- 15h de participation fédérale

Travaux en préformation, en centre de formation et en structure club. Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Elaboration et animation d'un plan de séance ;
- Questionnaires à Choix Multiples ;
- Suivi de l'intégralité de la formation en présentiel et en alternance.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.

CBK CERTIFICAT BODY KARATÉ

Le Certificat de Body Karaté (CBK) est organisé par les ligues régionales. Cette certification permet à tout licencié, titulaire ou non du 1er Dan, Duan ou Dang, d'animer cette activité, au sein d'un club existant affilié à la FFK et en conformité avec les statuts fédéraux.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Animateurs/instructeurs investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre ligue régionale pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Enseigner le body karaté en pleine autonomie ;
- Organiser la pratique en toute sécurité lors des séances ;
- Développer la pratique à long terme du body karaté.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié à la FFK depuis au moins 3 saisons, dont la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les ligues régionales :

Chaque candidat passe son diplôme dans sa ligue régionale d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre ligue pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation : 200€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Concevoir et mettre en œuvre des exercices/séances body karaté ;
- Connaitre l'environnement associatif, fédéral et spécifique du body karaté ;
- Connaitre et utiliser les structures musicales spécifiques au body karaté ;
- Participer à des stages de body karaté.

La durée et les méthodes pédagogiques :

32h de formation dont :
- 4h de préformation
- 24h de formation en présentiel
- 4h de participation fédérale

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance en structure club.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Présentation et mise en situation d'un enchaînement de body karaté ;
- Entretien portant sur un exposé relatif aux thèmes du club, de l'environnement fédéral et du body karaté ;
- Suivi de l'intégralité de la formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACT

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 44 40

les formations continues

Au sein de la Fédération Française de Karaté, la formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir de nombreuses compétences tout au long de son parcours.

Elle permet à tous les acteurs de la FFK, salariés, bénévoles, dirigeants, professeurs, de développer et de maintenir de nouvelles compétences sur plusieurs thématiques :

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK

FORMATION
FFK

LES FORMATIONS CONTINUES

Au sein de la Fédération Française de Karaté, la formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir de nombreuses compétences tout au long de son parcours. Elle permet à tous les acteurs de la FFK, salariés, bénévoles, dirigeants, professeurs, de développer de nouvelles compétences sur plusieurs thématiques, appelés certificats :

Cette saison, la FFK réorganise son architecture de formation continue. Conçue à partir de plus de 4 500 retours de professeurs sollicités en janvier 2025, cette nouvelle organisation vise à répondre aux besoins directs des licenciés, sur des thématiques émergentes directement des retours de terrain.

Certificat Fédéral n°4
Accessibiliser la pratique

MODULE 13
Accueillir un pratiquant en situation de handicap

MODULE 14
Accueillir un public dans le cadre d'une prescription médicale sur ordonnance

MODULE 15
Encadrer un public sénior dans son club

Certificat Fédéral n°5
Accompagner les pratiquants à la compétition

MODULE 17
Organiser la préparation physique du compétiteur

MODULE 18
Intégrer la dimension mentale dans l'entraînement

MODULE 19
Optimiser l'entraînement pour atteindre l'objectif de compétition

MODULE 20
Développer la posture du coach en compétition

Certificat Fédéral n°6
Encadrer les publics cibles

MODULE 21
Développer la section Baby Karaté et disciplines associées

MODULE 22
Optimiser la pédagogie pour le public enfant

MODULE 23
Concevoir des interventions adaptées en milieu scolaire

MODULE 24
Développer la pratique féminine au club

KARATÉ SANTÉ

ACCUEILLIR UN PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE PRESCRIPTION MÉDICALE SUR ORDONNANCE

Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale*

La formation karaté santé permet de prévenir et de réduire l'incidence des maladies chroniques non transmissibles en diminuant les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles par une pratique sportive. Elle donne les prérogatives pour accueillir les personnes entrant dans le cadre d'une prescription médicale pour pratiquer une activité physique.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Animateurs/instructeurs diplômés investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération ;
- Référents handicap ;
- Personnels médical.

*Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : **majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Conforter les connaissances liées à l'encadrement d'Activités Physiques et Sportives (APS) ;
- Apporter des connaissances spécifiques ;
- Prendre en charge tous les publics* ayant besoin de pratiquer pour maintenir et/ou améliorer leur santé avec le karaté, wushu et disciplines associées ;
- Répondre aux besoins spécifiques de personnes touchées par des maladies chroniques par la proposition d'Activités Physiques & Sportives adaptées.

**Prendre en charge tous les publics, pour les diplômes professionnels ou d'État (encadrement rémunéré).*

**Prendre en charge tous les publics licenciés FFK pour les DAF ou DIF (encadrement non rémunéré).*

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 1er Dan, Duan, Dang ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé d'un diplôme professionnel de niveau 3 minimum (TFP), BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS : en vue du diplôme Sport Santé APAS, option « Prescription médicale sur ordonnance » ;
- Être diplômé du DAF ou du DIF : en vue du diplôme Sport Santé APAS, option «KaraSANté» ;

DATES ET LIEUX

SESSION 1
Module 1 :
- 08 novembre 2025
Module 2 :
- 06 décembre 2025
Date limite d'inscription : 4 janvier 2025
Où ? Au siège de la FFK - Montrouge (92)
Fédération Française de Karaté
39 rue Barbès, 92120 MONTROUGE

SESSION 2
Module 1 :
- 31 janvier 2026
Module 2 :
- 14 mars 2026
Date limite d'inscription : 12 avril 2025
Où ? Au siège de la FFK - Montrouge (92)
Fédération Française de Karaté
39 rue Barbès, 92120 MONTROUGE

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Dossier d'admission à télécharger sur SIKADA et à envoyer sur *formation@ffkarate.fr*

TARIFS

Frais de formation : 250€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

***Le sport comme « médicament » a été reconnu dans *la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016,* dans son article L.144. dont l'objectif était de prévenir et réduire l'incidence des maladies chroniques non transmissibles en réduisant les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles par une pratique sportive.**

Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

KARATÉ SANTÉ

ACCUEILLIR UN PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE PRESCRIPTION MÉDICALE SUR ORDONNANCE

Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale*

Le programme :

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant ;
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques ;
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique ;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

La durée et les méthodes pédagogiques :

42h de formation dont :
- 16h (2 jours) en centre
- 16h en distanciel
- 10h en structure (5h de conception pédagogique, 5h d'animation sportive au public).

Apports théoriques et pratiques, partage d'expérience, travaux de groupes.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Épreuves écrites : QCM mobilisant les connaissances liées à l'intervention dans le contexte de l'activité physique sur prescription médicale ;
- Une épreuve d'expression écrite (dossier stage en structure) et d'entretien (30 min) ;
- Conception d'un dossier de 10 pages minimum présentant un programme ou cycle de séances adaptées ;
- Participation à l'ensemble du parcours de formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
- formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Référent pédagogique
- Mohamad AJOUZ : majouz@ffkarate.fr

ACCUEILLIR UN PRATIQUANT EN SITUATION DE HANDICAP

La formation para-karaté vous apportera des éléments théoriques et pratiques concernant l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein de vos structures. Elle vous permettra également de construire votre dossier afin d'obtenir une labellisation para-karaté.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Animateurs/instructeurs diplômés investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération ;
- Personnel médical.

*Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : **majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap dans son club ;
- Adapter sa pédagogie afin de prendre en compte un public en situation de handicap ;
- Développer l'offre de pratique du club en termes de handicap.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

DATES ET LIEUX

Session 1 : 25 & 26 octobre 2025
Lieux : CREPS Île-de-France

Session 2 : 7 & 8 février 2026 au CNE
Lieux : Centre national entraînement (CNE) CASTELNAU-LE-LEZ

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Connaissance du public para-karaté ;
- Bénéfices de la pratique du karaté pour un public en situation de handicap ;
- Adaptation de la pratique aux différents handicaps ;
- Appropriation des outils d'enseignements en fonction du type de handicap.

La durée et les méthodes pédagogiques :

18h de formation (2 jours)

Apports théoriques et pratiques, partage d'expérience, travaux de groupe.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Mise en situation pratique ;
- Évaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique ;
- Attestation de fin de formation et labellisation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Référente pédagogique
- Manon SPENNATO : manonspenn7@gmail.com

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

ENCADRER UN PUBLIC SÉNIOR DANS SON CLUB

Cette formation continue vous permettra de maitriser les concepts théoriques liés à la compréhension du public sénior et de créer des outils & méthodes pédagogies ludiques adaptées.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics séniors ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Enseignants, professeurs.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- S'approprier les données théoriques sur la connaissance du public sénior
- Accueillir un public de personnes âgées en toute sécurité
- Développer une démarche pédagogique ludique basée sur des éducatifs matérialisés facilement applicable dans les interventions.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

DATES ET LIEUX

Session 1 : 10 janvier 2026
Lieux : Centre national entraînement (CNE) CASTELNAU-LE-LEZ

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Compétences générales sur la connaissance du public
- Champs d'apprentissage ludique
- Présentation et test de situations pédagogiques à destination du public sénior

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation
4h de données théoriques le matin & 4h de pratique l'après-midi

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

ORGANISER LA PRÉPARATION PHYSIQUE DU COMPÉTITEUR

La préparation physique est un enjeu majeur pour atteindre les objectifs des athlètes en compétition. Cette formation continue vous permettra de renforcer vos compétences en la matière et de vous aider à accompagner au mieux vos licenciés sur cette dimension.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics séniors ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Coachs fédéraux en compétition.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Accompagner un athlète dans l'atteinte de ses objectifs
- Mettre en place un suivi des performances pour évaluer l'évolution des résultats
- Définir et programmer des séances d'entraînement et les analyser grâce à des outils
- Gérer, anticiper et prévoir l'enchaînement des différentes périodes du développement de l'athlète en compétition

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgée d'au moins 18 ans
- Être licenciés FFK
- Être diplômé du DAF minimum

DATES ET LIEUX

Session 1 : 28 février 2026
Lieux : CREPS Île-de-France

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Bases théoriques de la préparation physique
- Création et mise en application d'outils
- Partages d'expériences d'experts

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation
5h de données théoriques le matin & 5h de pratique l'après-midi

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

INTÉGRER LA DIMENSION MENTALE DANS L'ENTRAÎNEMENT

Cette formation continue permet aux entraîneurs de comprendre les principes fondamentaux de la préparation mentale appliquée au karaté & disciplines associées. Elle les aide à intégrer des techniques simples pour accompagner les athlètes dans la gestion des émotions, la concentration et la confiance en soi.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics séniors ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Coachs fédéraux en compétition.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Intégrer les prédispositions mentales au service de la performance et s'assurer de leur bonne mise en œuvre.
- Connaitre, choisir et utiliser des outils au service de service de l'apprentissage
- Identifier la place du coach dans le développement et l'optimisation des compétences mentales de ses athlètes

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgée d'au moins 18 ans
- Être licenciés FFK
- Être diplômé du DAF minimum

DATES ET LIEUX

Session 1 : 18 avril 2026
Lieux : Siège FFK - Montrouge

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Bases théoriques de la préparation physique
- Création et mise en application d'outils
- Partages d'expériences d'experts

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

OPTIMISER LES MÉTHODES D'ENTRAÎNEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE COMPÉTITION

Cette formation a pour objectif d'accompagner les coachs dans l'optimisation de leurs méthodes d'entraînement afin de maximiser la performance en compétition. À travers des apports théoriques et des mises en pratique, les participants apprendront à planifier, ajuster et individualiser la charge d'entraînement en fonction des objectifs compétitifs spécifiques.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics séniors ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Coach en compétition.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Comprendre les principes fondamentaux de la planification de l'entraînement
- Adapter les méthodes d'entraînement en fonction de l'objectif de compétition
- Préparer l'athlète à performer le jour de la compétition

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être agée d'au moins 18 ans
- Être licenciés FFK
- Être diplômé du DAF minimum

DATES ET LIEUX

Session 1 : 17 janvier 2026
Lieux : CREPS Île-de-France

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Fondamentaux des méthodes d'entraînement
- Planification des séances & séquences
- Amélioration de l'apprentissage et outils d'évaluations

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation : 5h de données théoriques le matin & 3h de pratique l'après-midi

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Evaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

DÉVELOPPER LA POSTURE DU COACH EN COMPÉTITION

Cette formation vise à accompagner les coachs de karaté & disciplines associées dans le développement d'une posture de coach compétent, éthique et stratégique en compétition, en leur apportant les outils nécessaires pour optimiser l'accompagnement de leurs athlètes avant, pendant et après l'événement.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics séniors ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Coach en compétition.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Comprendre les rôles et responsabilités du coach en compétition
- Maîtriser la communication avec l'athlète
- Développer des stratégies d'accompagnement compétitives
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'athlète

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être agée d'au moins 18 ans
- Être licenciés FFK
- Être diplômé du DAF minimum

DATES ET LIEUX

Session 1 : 20 décembre 2025
Lieux : Siège FFK - Montrouge

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Fondamentaux des méthodes d'entraînement
- Planification des séances & séquences
- Amélioration de l'apprentissage et outils d'évaluations

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation : 5h de données théoriques le matin & 3h de pratique l'après-midi

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

DÉVELOPPER UNE SECTION BABY KARATÉ & DISCIPLINES ASSOCIÉES DANS LE CLUB

Cette formation vise à fournir aux encadrants les outils pédagogiques et organisationnels nécessaires pour créer et animer une section de baby karaté & disciplines associées au sein du club, en proposant une approche ludique, sécurisante et adaptée aux jeunes enfants de 3 à 5 ans.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics baby ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Enseignant, professeurs

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Comprendre les spécificités du public baby
- Mettre en place une section baby dans le club
- Concevoir et animer des séances ludiques et éducatives
- Assurer la sécurité physiques et affectives des pratiquants et mesurer leur progression

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être agée d'au moins 18 ans
- Être licenciés FFK
- Être diplômé du DAF minimum

DATES ET LIEUX

Session 1 : 21 avril 2026
Lieux : CREPS Île-de-France

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Développement moteurs et besoins spécifiques
- Les étapes de créations de la section,
- Principes pédagogiques et conceptions de séquences
- Mises en situations

La durée et les méthodes pédagogiques :

8h de formation : 5h de données théoriques le matin & 3h de pratique l'après-midi

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Evaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

OPTIMISER LA PÉDAGOGIE D'ENSEIGNEMENT DU PUBLIC ENFANT

La formation pédagogie enfant vous permettra de maîtriser les concepts théoriques liés à la compréhension de l'enfant et de créer des outils et méthodes pédagogiques ludiques adaptés à l'enfant.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics mineurs ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Enseignants, professeurs.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- S'approprier les données théoriques sur la connaissance du public enfant ;
- Développer une démarche pédagogique ludique basée sur des éducatifs matérialisés facilement applicables dans ses interventions ;
- Permettre à un dirigeant de département de proposer à ses enseignants une véritable formation sur la pédagogie enfant.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

DATES ET LIEUX

- Session 1 : 11 octobre 2025

- Lieux : CREPS Île-de-France

20 places par sessions

MODALITÉS D'ACCÈS

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Compétences générales sur la connaissance du public enfant et de la pédagogie spécifique ;
- Champs d'apprentissage ludiques ;
- Présentation et test de situations pédagogiques à destination des publics enfants ;
- Astuces.

La durée et les méthodes pédagogiques :

5h de formation :
- 2h de données théoriques le matin
- 3h de pratique l'après-midi

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluations formatives en début, en cours et en fin de formation ;
- Participer à l'ensemble du parcours de formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 44 40

Référent pédagogique
- Philippe SAUVAGE : formation@ffkarate.fr

CONCEVOIR DES INTERVENTIONS ADAPTÉES EN MILIEU SCOLAIRE

La formation pédagogie enfant vous permettra de maîtriser les concepts théoriques liés à la compréhension de l'enfant et de créer des outils et méthodes pédagogiques ludiques adaptés à l'enfant.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés FFK investis dans l'encadrement de publics mineurs ;
- Assistants, animateurs, instructeurs diplômés ;
- Enseignants, professeurs.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- S'approprier les données théoriques sur la connaissance du public enfant ;
- Développer une démarche pédagogique ludique basée sur des éducatifs matérialisés facilement applicables dans ses interventions ;
- Permettre à un dirigeant de département de proposer à ses enseignants une véritable formation sur la pédagogie enfant.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

DATES ET LIEUX

- Session 1 : 21 février 2026

- Lieux : Siège FFK - Montrouge

20 places par sessions

MODALITÉS D'ACCÈS

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ***ffkarate.fr***

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Compétences générales sur la connaissance du public enfant et de la pédagogie spécifique ;
- Champs d'apprentissage ludiques ;
- Présentation et test de situations pédagogiques à destination des publics enfants ;
- Astuces.

La durée et les méthodes pédagogiques :

5h de formation :
- 2h de données théoriques le matin
- 3h de pratique l'après-midi

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Evaluations formatives en début, en cours et en fin de formation ;
- Participer à l'ensemble du parcours de formation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 44 40

Référent pédagogique
- Philippe SAUVAGE : formation@ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

DÉVELOPPER LA PRATIQUE FÉMININE AU SEIN DU CLUB

Cette formation a pour objectif d'accompagner les clubs de karaté et des disciplines associées dans la mise en place d'actions concrètes pour encourager, structurer et développer la pratique féminine, en favorisant un environnement inclusif, attractif et adapté à toutes les pratiquantes

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciées FFK investies dans l'encadrement de publics ;
- Assistantes, animatrices, instructrices diplômées ;
- Enseignantes, professeures ;

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : ***majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Comprendre la place et le rôle des femmes dans l'histoire du sport.
- Identifier les principaux obstacles à la participation des femmes dans le karaté en France.
- Mettre en œuvre des stratégies efficaces pour augmenter la représentation féminine au sein des associations affiliées KDA.
- Construire un environnement de pratique durable pour les pratiquantes déjà inscrites.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sur SIKADA
Formation en ligne, disponible sur la plateforme KDAcademy

TARIFS

Frais de formation : 30€

Le programme :

- Participer à des enquêtes et discussions collaboratives
- Découvrir des champs d'apprentissage interactifs.
- Visionner des interviews des licenciées de karaté.

La durée et les méthodes pédagogiques :

Micro-module en ligne de 30 minutes, basé sur une pédagogie active et participative.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Évaluation formative en début, en cours et en fin de formation
- Participation à l'ensemble du parcours de formation

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACTS

Secrétariat administratif
formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr

Formation des dirigeants

KDAcademy lance sa première formation en ligne, dédiée aux dirigeants.

Une plateforme de formation en ligne, flexible et personnalisable, qui met à disposition des contenus pédagogiques, des parcours de formation et des programmes de développement des compétences à destination des licenciés de la fédération

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | KDACADEMY

FORMATION DES DIRIGEANTS KDACADEMY

KDAcademy est une plateforme de formation en ligne flexible, offrant contenus pédagogiques, parcours de formation et programmes de développement des compétences pour les licenciés de la fédération.

KDACADEMY C'EST QUOI ?

La KDAcademy utilise l'intelligence artificielle générative et des technologies innovantes pour créer **des modules adaptés** aux besoins de développement des compétences des acteurs de la fédération. Elle favorise également **le lien entre les licenciés** grâce au « Collaborative Learning », permettant aux apprenants de partager leurs expériences et de générer de nouvelles idées avec les experts métiers par thématique

L'architecture de formation et l'ingénierie pédagogique déployée par la FFK se veut donc :

- Accessible : Modules à coûts réduits, certains gratuits en libre accès, avec des durées et formats pédagogiques favorisant l'engagement des apprenants
- Modulaire : Choix des thématiques selon les besoins de l'apprenant, par et pour lui
- Progressive et adaptée : Du jeune dirigeant de club jusqu'au président d'organe déconcentré

LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Pour accompagner les nouvelles équipes dirigeantes des clubs, comités et ligues pour cette olympiade, le premier parcours sur la KDAcademy est la formation des dirigeants.

Structurée en trois certificats couvrant les principales activités et compétences associatives, elle répond à trois enjeux majeurs :

- Renforcer les compétences des bénévoles;
- Rendre accessible les contenus de formation pour les dirigeants bénévoles de la fédération ;
- Valoriser l'activité bénévole des dirigeants des structures associatives de la fédération

COMMENT M'INSCRIRE ?

Pour vous inscrire, cliquez sur le module choisi via SIKADA Inscriptions. Le service formation de la FFK attribuera ensuite votre licence KDAcademy et vous enverra un mail pour accéder à la formation en ligne. Modules gratuits ou à 5 € chacun, paiement en ligne via SIKADA.

PRÉSENTATION DES 3 CERTIFICATS DISPONIBLES

Certificat Fédéral n°1 Gérer et administrer sa structure	Certificat Fédéral n°2 Coordonner un projet associatif	Certificat Fédéral n°3 Accompagner le développement de sa structure
MODULE 1 Maîtriser l'environnement de l'association	**MODULE 5** Maitriser la méthodologie du projet associatif	**MODULE 9** Communiquer avec les adhérents de l'association
MODULE 2 Gérer les finances de sa structure	**MODULE 6** Etablir un budget prévisionnel pour financer le projet	**MODULE 10** Procéder à une demande de subvention
MODULE 3 Organiser une Assemblée Générale	**MODULE 7** Recruter et animer une équipe de bénévoles	**MODULE 11** Créer des partenariats pour développer sa structure
MODULE 4 Organiser le passage de grade 1er Dan en club	**MODULE 8** Préparer et animer efficacement une réunion	**MODULE 12** Intégrer les différentes disciplines fédérales pour développer l'offre de pratique de sa structure

les diplômes d'État

Il existe trois diplômes d'État qui donnent accès aux métiers de l'animation ou de l'encadrement du sport : le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS.

Ces derniers sont délivrés par le Ministère chargé des Sports.

Il n'y aura pas de diplômes d'Etat organisés pour la saison 2024/2025. La FFK rencontrera les services de l'Etat en 2024 pour réorganiser des sessions BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS pour la saison 2025/2026.

Plus d'infos sur ***ffkarate.fr***

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK

les infos utiles

STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 11 Février 2005 pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Le référent PSH du Service National de Formation s'engage à vous orienter et vous accompagner dans votre démarche pour permettre la réussite de votre projet de formation.

Pour toutes informations concernant l'accueil des stagiaires en situation de handicap, rendez-vous sur le site web de la Fédération Française de Karaté : **www.ffkarate.fr**

Référent PSH : Mohamed AJOUZ / majouz@ffkarate.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La Validation des Acquis de l'Expérience, prévue par le code du travail, permet à « toute personne engagée dans la vie active de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (...) quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation ».

Pour toutes informations concernant la VAE, rendez-vous sur le site web de la Fédération Française de Karaté : **www.ffkarate.fr**

Référent VAE : Nicolas BOULASSY / nboulassy@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

INFORMATIONS LÉGALES

Déclaration d'activité de formation de la FFK en application de l'article R.6351-6 du code du travail :

Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées
Numéro de déclaration d'existence : W921001948
N° SIRET : 304951 858 00048
CODE NAF : 9312 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 17652 92 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ | FORMATION FFK